

COMMUNE DE SAINT-APOLLINAIRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 3 avril 2023

Délibération n° 2023-18

L'an deux mille vingt-trois le trois avril à 18h30,
Les membres du conseil municipal se sont réunis à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jean-François DODET, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 28 mars 2023.

Objet : Installation d'une nouvelle conseillère municipale**Étaient présents : 26**

Mesdames, Messieurs, Jean-François DODET, Frédéric GOULIER, Annie LOCATELLI, Céline RABUT, Rémi DELATTE, Patricia RABELKA M'BENGUE, Gérard FOUCARD, Robert PETIOT, Charles-Louis PENEZ, Frédéric TISSOT, Florence GRAPIN, Françoise CAMILLERI, Fabrice ROUSSEL, Véronique CHARBOIS, Laurence AUCLIN, Olivier ARBEZ, Cécile WEILER-BARDIN, Lydia CRETE, Mélanie COUSIN, Laurent THEOU, Alberta AWAD, Lionel CHENAL, Aurélie MERLE, Aubin AMARDEIL, Antoine CAMUS, Laurianne SENE

Étaient excusés ou absents : 3

Mesdames et Monsieur Maxime AMBARD (pouvoir à Frédéric TISSOT), Fatiha CHARIFI ALAOUI (pouvoir à Alberta AWAD), Aurélie DE VOS,

Formant la majorité des membres en exercice.

Messieurs Aubin AMARDEIL et Antoine CAMUS ont été nommés secrétaires.

Monsieur Jean-François DODET expose le rapport suivant :

Vu

le code général des collectivités territoriales,

Suite au décès en date du 2 mars dernier de Monsieur Adrien Huguet, conseiller municipal, il ressort des dispositions du code électoral, article L 270, que la cessation définitive des fonctions d'un conseiller municipal a pour effet de conférer la qualité de conseiller municipal au suivant de la liste.

D'après la liste des candidats du groupe « Saint-Apollinaire Ensemble » déposée en Préfecture en 2020, il en ressort que Madame Laurianne SÈNE est la suivante de cette liste.

Le conseil municipal procède à l'installation de Madame Laurianne SENE en tant que conseillère municipale et modifie le tableau du conseil municipal en conséquence.

Fait à Saint-Apollinaire, les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal


A Saint-Apollinaire, le **- 4 AVR. 2023**

Le Maire,

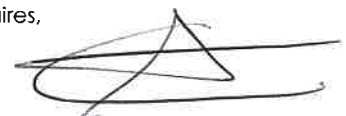


Jean-François DODET

Les secrétaires,



Aubin AMARDEIL



Antoine CAMUS

Date de publication : **12/04/2023**